

MAIRIE DE MONTAULIN

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2022

Présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mme Claire MAILLY (excusée) et de M. Josselin ROGER (excusé)

Vu la présentation du projet concernant l'aménagement de bordures de trottoirs sur la R.D. 123 – tranche ferme et tranche conditionnelle réalisée en séance par Monsieur Anthony VIARDOT du Bureau d'Etudes BRUGGER VIARDOT ;

Après en avoir délibéré,

Par 7 voix POUR, 2 voix CONTRE et 3 ABSTENTIONS

Le Conseil Municipal décide :

D'AUTORISER la signature du projet dans son intégralité.

Estimation du projet – Tranche n°1 :

MONTANT TOTAL ESTIME – Tranche n°1 : 291 033€88 H.T.

- Installation de Chantier – Etude d'exécution : 6 000 € H.T.
 - Préparation des travaux : 6 040 € H.T.
 - Voirie communale : 12 040 € H.T.
 - Bordures – Caniveaux : 44 340 € H.T.
 - Trottoirs – Cheminements piéton – Espaces verts : 70 420 € H.T.
 - Réseau des eaux pluviales : 40 720 € H.T.
 - Mise à niveau d'ouvrages : 14 090 € H.T.
 - Aménagement sécurité – Chicane au n°25 : 6 417€50 H.T.
 - Divers et imprévus (5%) : 10 003€38 H.T.
 - Assainissement des EP – TCM : 64 113€ H.T.
 - Honoraires de maîtrise d'œuvre aménagement des trottoirs : 13 250 € H.T.
 - Honoraires de maîtrise d'œuvre – assainissement : 3 600 € H.T.
-
- Subvention estimée CD10 (25% bordures + assainissement + installation + honoraires) : 21 000 € H.T.
 - Subvention estimée TCM (20%) : 42 000 € H.T.
 - Subvention Gestion des eaux pluviales urbaines : 67 713 € H.T.

Estimation du projet – Tranche n°2 :

MONTANT TOTAL ESTIME – Tranche n°2 : 106 309€10 H.T.

- Installation de Chantier – Etude d'exécution : 3 500 € H.T.
- Préparation des travaux : 630 € H.T.
- Bordures - Caniveaux : 15 785 € H.T.
- Trottoirs – Cheminements piéton – Espaces verts : 23 290 € H.T.

- Réseau des Eaux Pluviales : 22 200 € H.T.
 - Mise à niveau d'ouvrages : 6 250 € H.T.
 - Divers et imprévus (5%) : 3 582€75 H.T.
 - Assainissement des EP – TCM : 27 391€35 H.T.
 - Honoraires de maîtrise d'œuvre aménagement des trottoirs : 2 150 € H.T.
 - Honoraires de maîtrise d'œuvre – assainissement : 1 530 € H.T.
- Subvention estimée CD10 (25% bordures + assainissement + installation + honoraires) : 8 300 € H.T.
- Subvention estimée TCM (20%) : 15 500 € H.T.
- Subvention Gestion des eaux pluviales urbaines : 28 921€35 H.T.
-

Estimation du projet – Tranche n°1 + Tranche n°2 :

MONTANT TOTAL ESTIME – Tranche n°1 et tranche n°2 : 397 342€98 H.T.

- Subvention estimée CD10 (25% bordures + assainissement + installation + honoraires) : 29 300 € H.T.
- Subvention estimée TCM (20%) : 57 500 € H.T.
- Subvention Gestion des eaux pluviales urbaines : 96 634 €35 H.T.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces travaux (appel d'offres, demandes de subventions, demandes d'emprunts, etc...)

D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter toutes les demandes de subventions.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter les banques pour le financement du projet considérant qu'il a été prévu au Budget Primitif de recourir à l'emprunt.

D'INSCRIRE au budget les crédits correspondants.

Le Conseil Municipal,

Prend connaissance :

- Du planning pour la tenue du bureau de votes des 10 et 24 avril 2022.

Le Maire de MONTAULIN,
Rémy MARTY
